

## Introduction générale

---

Pour se mettre au diapason avec le monde dans le domaine économique et financier l'Algérie a introduit un nouveau système comptable financier en remplacement du plan comptable national de 1975. Ce référentiel est inspiré des normes comptables internationales IAS/IFRS. Ce nouveau système a introduit de grands changements au niveau des règles d'évaluation et comptabilisation, des définitions, des concepts et de la présentation des états financiers. Ce changement a harmonisé le langage comptable en Algérie avec les normes universelles en gardant les spécificités du cas algérien. Ceci permettra la modernisation des entités algériennes par l'ouverture de l'économie nationale à l'investissement étranger direct.

L'importance du volume des opérations à effectuer par les entités nationales et étrangères et la complexité des nouvelles règles comptables nécessitent une bonne maîtrise du nouveau système comptable par les élaborateurs des états financiers ainsi que par les auditeurs. Le rôle de l'audit, à travers la certification des comptes permet de « fiabiliser » certaines informations, et de réduire l'asymétrie d'information entre les détenteurs de l'information 'les décideurs' et les actionnaires ou les tiers contractants qui dépendent de cette information pour prendre leurs décisions propres.

Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce thème sont d'une part pour répondre à une préoccupation d'actualité en Algérie qui est l'adoption du nouveau référentiel comptable conforme aux normes comptables internationales IAS/IFRS et d'autre part approfondir mes connaissances sur la profession d'audit en Algérie.

En suivant cette logique nous avons formulé la problématique principale de cette recherche comme suit :

**« Quel est l'impact de l'adoption du nouveau système comptable financier sur la profession d'audit comptable et financier en Algérie ? »**

Afin d'illustrer le contenu de cette problématique, nous allons essayer de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est ce que l'audit comptable?
- Quelles sont les normes d'audit comptable?
- Quelles sont les modalités et les conditions d'exercice de la profession du commissariat aux comptes?
- Comment se déroule une mission de commissariat aux comptes?
- Comment est organisée la profession du commissariat aux comptes en Algérie ?
- Quelles sont les nouvelles exigences de la mise en œuvre du système comptable financier « SCF » pour la profession du commissariat aux comptes ?

## Introduction générale

---

Afin de mieux cerner notre sujet, il est important de formuler les hypothèses suivantes :

- Les normes d'audit comptable actuelles ne sont pas adaptées aux objectifs du nouveau système comptables financiers ;
- La mise en place du nouveau système comptable nécessite la révision de la démarche d'audit comptable ;
- La profession de commissariat telle qu'elle est menée actuellement doit être adaptée aux normes d'audit internationales.

La démarche méthodologique retenue pour réaliser ce travail est à la fois descriptive, comparative et analytiques.

Pour cela, nous avons subdivisé ce travail de recherche en trois chapitres, le premier donne une vue d'ensemble sur l'auditeur, l'audit, les normes d'audit et le système comptable financier algérien. Le deuxième focalise sur l'audit financier et le commissaire aux comptes, aussi, il donne une synthèse des normes d'audit internationales (ISA) et comment se déroule une mission d'audit selon ces normes. En fin, le troisième chapitre traite le cas pratique à travers lequel nous allons essayer de faire une analyse des nouvelles exigences de la profession du commissariat aux comptes après l'adoption du nouveau système comptable financier.